

Tarif des ANNONCES

1ère ins., 12c. la lg.
2e ins., 7c. la lg.
mesure agate

Prix spéciaux pour annonces à long terme

L'Echo du St-Maurice

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Un Bon discours de M. Grant

Le député de Champlain prend part au débat sur le budget

M. Willie Grant, l'actif député de Champlain à la Législature, a prit part au débat sur le budget, la semaine dernière et si nous en jugeons par le résumé que les journaux ont donné de son discours, il fut à la hauteur de la situation.

M. Grant prit la parole après le député de Hull, M. Guertin, et il démantibula de la belle façon l'échafaudage que ce dernier avait péniblement édifié.

L'honorable député de Hull, fit M. Grant, nous a chanté la cantate que nous entendons depuis plusieurs années. Au cours de la dernière session, M. Sauvé lançait des défis au premier ministre, en disant qu'il avait omis de soumettre son programme au peuple, ce qui lui permettrait de changer de côté en Chambre; il a manqué son but; et je cherche en vain à ses côtés, pour voir s'il n'a pas un plus grand nombre de ses anciens collègues. Je tiens à féliciter le gouvernement pour les progrès réalisés dans tous les domaines, depuis qu'il est à la tête de l'administration.

Puis M. Grant fit ensuite ressortir les progrès réalisés dans les branches de l'agriculture et de l'industrie, et particulièrement dans le développement du Lac St-Jean. Ce n'est que le commencement, dit-il, et prenons comme exemple la vallée du St-Maurice. Quand nous avons commencé à développer, nos adversaires ont crié à la ruine et ont violemment attaqué le gouvernement à ce sujet. Et, qu'avons-nous vu? — Nous avons vu surgir de grandes villes, nous avons vu s'élever des moulins qui donnent de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers, et nous avons vu la population des districts augmenter dans des proportions considérables. "On s'est apitoyé sur le sort de la ville de Hull; mais je l'ai visitée deux fois l'an dernier, et toutes les personnes que j'ai consultées à ce sujet m'ont dit qu'elle n'avait jamais été aussi prospère. Au cours de l'été dernier sur la pressante invitation du ministre de la Colonisation, j'ai aussi eu le plaisir de faire le voyage à l'Abitibi; et j'ai été étonné de voir comment en un si court espace de temps on avait pu ouvrir cette région à l'agriculture. Une population de 18,000 âmes vit aujourd'hui largement à cet endroit, et vingt-sept clochers ont surgi. Tout cela est dû à la sage politique du ministre de la Colonisation.

Puis M. Grant continue: On a aussi parlé du chômage; il est vrai que plusieurs jeunes gens ont déserté la terre pour venir grossir le nombre des sans-travail. Il est vrai qu'il y a des déserteurs, mais ils sont en petit nombre. Nos jeunes gens sont allés en grand nombre peupler les régions du Témiscamingue et de l'Abitibi.

Le député de Trois-Rivières, ajoute M. Grant, a demandé au gouvernement de laisser aux villes, les revenus des automobiles. Que le chef de l'Opposition, ou ses lieutenants viennent donc répéter ceci dans nos campagnes.

La gauche prétend qu'on lui a volé son programme, qu'elle a pensé à tout, et qu'elle seule peut penser. J'apprendrai à ces gens que du côté de la droite, on a aussi pensé; mais que l'on a donné suite à ces pensées. Je me considère toujours comme un ami de la classe ouvrière, et je dois dire que, en égard à la classe ouvrière, il y a deux choses à considérer. C'est que, l'industriel doit payer un salaire raisonnable à son employé; mais en retour celui-ci doit fournir une entière compensation. Le député de Hull a prétendu qu'on payait des salaires de 20 à 25 sous dans sa région. On ne paye pas de tels salaires dans la ville de Hull. — "Je me lève sur un point d'ordre, dit M. Guertin, on n'a pas le droit de me dire que je n'ai pas dit la vérité". — Le député de Hull, reprit M. Grant me permettra de lui dire qu'il a fait erreur seulement.

Alors M. Grant fit allusion à la motion de remerciements de l'honorable M. Perrault, à l'adresse des donateurs de la maison historique. Dans mon comté de Champlain, dit-il, j'ai aussi une place historique; c'est l'endroit où demeura Madeleine de Verchère, et qui a été plus tard illustrée par l'un de nos plus grands canadiens, le vénérable père de l'honorable ministre des Terres et Forêts: feu l'honorable Honoré Mercier. Une partie de cette maison a été incendiée, mais il en reste encore une qui est intacte, et le terrain qui l'entoure est assez vaste. Je crois que le gouvernement ferait une bonne action s'il restaurait cette maison et la transformerait en un Collège d'Agriculture. On pourrait aussi faire en cet endroit une ferme de démonstration. M. Grant est un des députés les plus sérieux de la Chambre.

Il n'en est qu'à ses premières années de carrière parlementaire, mais il a déjà acquis beaucoup d'expérience.

M. Grant fera son chemin il n'y a pas à en douter.

Le district des Trois-Rivières ne peut pas rester éternellement sans représentant dans le cabinet provincial. C'est une anomalie qui ne peut durer.

Or, quel est le député qui pourrait mieux que M. Grant représenter notre district dans le cabinet?

Le jour où M. Grant sera appelé à siéger au conseil des ministres, ce ne sera une surprise pour personne dans le district des Trois-Rivières, et cet événement sera considéré comme très naturel.

Les Méfaits de la Prohibition

Désordre au lieu du bon ordre

Dans nos villes du St-Maurice, nous jouissons de la loi établie par le gouvernement pour le contrôle de la vente des liqueurs.

Pendant quelques années, ici comme ailleurs, nous avons fait un essai loyal de la prohibition. Cette loi fut un fiasco. Les infractions à la loi étaient si nombreuses qu'il était devenu à tout le moins impossible aux agents du gouvernement aidés de la police des villes, de maintenir l'ordre.

Cette loi favorisait dans une proportion effrayante le désordre sous toutes ses formes.

Et ce fut un soupir de satisfaction quand le gouvernement essaya le système Vin et Bière.

Cette loi, cependant, était loin d'être parfaite. C'était

mieux que la prohibition, mais ça laissait encore grandement à désirer.

En présence des abus qui existaient, l'Hon. Alexandre Taschereau, mit sur le métier la loi des Liqueurs qui a donné un si beau résultat à tous les points de vue.

Cependant, quelques rares districts ont tenu à garder la prohibition. La région de Chicoutimi et du Lac St-Jean est au nombre de ces derniers.

Elle est devenue un vrai pays de cocagne pour les bootleggers et tous les personnages louches, appartenant aux deux sexes, qui vivent de la vente illicite des boissons et de la prostitution.

Nous avons donné il y a quelque temps des chiffres alarmants à ce sujet.

Dans son édition du 6 février, le "Progrès du Saguenay" nous apporte une nouvelle preuve de ces désordres. Elle est contenue dans le rapport du chef de police de Jonquières, M. J. A. Marquis.

Jonquières est une petite ville qui n'a pas le tiers de l'importance de Shawinigan Falls. Cependant, il y a eu plus d'arrestations en un an qu'à Shawinigan en cinq ans.

La cause de tout cela est la vente de la boisson dans les bouges et ailleurs.

La police, au cours de l'année 1927 a opéré 288 arrestations. Sur ce nombre il y a eu 236 condamnations dont 66 pour ivresse et 78 pour vente de boisson.

Il y eut 109 causes de fautes contre les vendeurs de boisson sans licence et 87 arrestations furent opérées sur les instructions de la Commission des Liqueurs de Québec.

Il fut fait 246 perquisitions qui amenèrent 174 saisies de boisson.

Est-ce que ces faits ne sont pas de nature à faire ouvrir les yeux.

Combien de personnes pratiquent ce commerce sans que la police en soit informée? Le nombre doit être considérable.

Voilà la situation dans un seul village du Saguenay. Est-ce que la situation est meilleure dans les villes et villages avoisinants? Il n'y a pas de raison de croire que c'est mieux ailleurs.

Et quand on voit de tels exemples, il est étonnant de trouver encore des gens qui voudraient nous faire revenir à ce système.

Meli-Melo

On commence à parler des prochaines élections municipales, à Shawinigan Falls.

On mentionne déjà les noms possibles à la mairie et à l'échevinage.

Toutes sortes de rumeurs courent la rue.

Il sera sûrement intéressant de suivre les préparatifs de la prochaine campagne.

Selon toute apparence, les membres actuels du conseil, brigueront de nouveau les suffrages populaires.

Le maire Dufresne, dont la santé s'est améliorée d'une façon notable, sera très probablement candidat de nouveau.

La ville des Trois-Rivières demande à la Législature le terme de deux ans et une élection générale au printemps.

Grand'Mère fait la même demande. La position que nos législateurs prendront à l'égard des Trois-Rivières décidera de la demande de nos voisins.

Le maire Guibord prie le Ciel d'inspirer nos députés afin qu'il conserve son mandat pour trois autres années.

Ce serait trop regrettable si le pique-nique qu'il fait actuellement était interrompu.

Il lui faudrait dire adieu aux voyages d'agrément et il aimait ça se promener aux frais de la ville!

Le maire Guibord est allé assister au banquet des "bolters" de Portneuf qui a lieu ce soir à Deschambault.

C'est bien sa place!

Tout le Conseil de Grand'Mère, à l'exception de l'échevin Pelletier, sont partis pour Québec, pour aller dire à M. Galigne que le pont de Grand'Mère sera un pont payant.

Le voyage va coûter au-delà de cent dollars.

On aurait pu, avec un timbre de 2 sous atteindre le même but.

Depuis trois ou quatre mois, la cité a ainsi gaspillé, en voyages inutiles, environ \$1500.00.

Que va dire le Comité des Citoyens?

Jolie Réception

Jeudi dernier, Madame J. W. Lemay, de Grand'Mère, recevait à un bridge; les invitées étaient:

Mme J. A. Bernier, Mme E. Dallaire, Mme J. Desbiens, Mme F. Gauthier, Mme A. Desbiens, Mme W. Grondin, Mme W. Lacroix, Mme J. A. Rousseau, Mme Théo, Tanguay, Mme E. Lefebvre, Mme D. Leduc, Mme J. A. Nicole, Mme Bernatchez, Mme E. Roy, Mme J. Roy, Mme J. P. E. Dessureault, Mme J. P. Dutil,

Mme E. Garon, Mme Robillard, Mme O. Degrandmont, Mme A. Leduc, Mme B. Leduc, Mme Georgette Nicole, Mme Marie Lavigne, Mme Hélène Robillard, Mme Anna Desbiens, Mme G. Desbiens, Mme C. Desbiens, Mme Desbiens, Mme R. Lacroix, Mme M. Koenig, M. Y. Juneau, M. G. Jacques, M. M. Trépanier, M. H. Gauthier, M. F. Leblanc, M. C. Scully, M. Beaudoin et M. Y. Beaulieu.

Il y eut chant et musique, et le groupe joyeux des invités vit avec regret arriver le moment de prendre congé de leur charmante hôtesse.

LE LABRADOR

M. Joseph Dandurand, du Progrès du Saguenay, jette un regard sur l'année écoulée. Avec l'affaire du Labrador, écrit-il, c'est la seconde fois, en moins d'un siècle, que le Canada se fait imputer d'une portion considérable de territoire. En 1842, tout le territoire actuel du Maine fut enlevé pour être donné aux Etats-Unis. En 1927, une superficie de 100,000 milles carrés lui est encore enlevée pour être attribuée, cette fois, à l'île Terre-Neuve. La population, emble-t-il, n'est pas alarmée d'une mesure de ces sacrifices successifs. Pour ce qui est du Labrador, elle semble considérer comme les courtisans de Versailles, au dix-huitième siècle, considéraient les arpentés de neige devenus le Canada d'aujourd'hui. Pourtant, les 100,000 carrés qu'on nous prend représentent tout un pays, des richesses immenses, hydrauliques, minières, forestières, etc. La rivière Hamilton paraît-il, possède des chutes plus puissantes que celles même de Niagara. Dès 1913, les pêcheurs étrangers capturaient sur la côte quelque 100,000 phoques annuellement. La morue est fort abondante dans la région, le bois de pulpe paraît inépuisable pour longtemps, les animaux à fourrure sont nombreux et variés. L'impossible doit être fait, conclut notre ami Dandurand, pour faire rentrer dans le patrimoine national le domaine perdu au Labrador.

AVIS SOUS

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de

G. DESCHESNES

Boucher-Epicier

St-Marc de Shawinigan.

Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que G. Deschesnes, de la cité de Shawinigan Falls, a fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que j'ai été nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'avis susdit sera tenue le 28ème jour de février 1928, à quatre heures de l'après-midi au bureau du Protonotaire aux Trois-Rivières.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif

MESDA
ET PROCURE
PROD



Chaque set contient les Articles de toilette suivants (grandeurs ordinaires) et qui se vendent ordinairement aux prix suivants:

- | | |
|--|---------|
| 1. Poudre de toilette Vivani Exceptionnel..... | \$ 1.00 |
| 2. Crème | 1.00 |
| 3. Rouge | .75 |
| 4. Déodorant | .75 |
| 5. Shampoo (huile de cocoanut) | .75 |
| 6. Eau de toilette..... | 1.25 |
| 7. Blanchisseur pour la peau | .75 |
| 8. Parfum | 2.75 |
| 9. Sel pour bain..... | .50 |
| 10. Brillantine | .50 |

TOTAL.....\$10.00

Après distribution complète de ces sets, on pourra se procurer l'un ou l'autre de ces articles au prix marqué plus haut, à la

PHARMACIE Shawinigan
R. Desrosiers PHARMACIEN CHIMISTE

APPORTEZ CE CERTIFICAT AVEC VOUS

BON SEULEMENT:
16-17-18 février.

Certificat

Ce certificat, donne droit au porteur à un Set complet des produits Vivani Exceptionnel (grandeurs ordinaires) tels que décrits plus haut.

ECHANGEABLE à la PHARMACIE SHAWINIGAN La seule charge à payer en échange de ce set est de \$1.97. Cette charge comprend les frais d'emballage et de transportation. On peut obtenir ce set immédiatement sur présentation de ce certificat.

Positivement
Un Set par
Client.
Venez de bonne
heure.

Nom.....

Adresse.....

cessive, il n'est pas de notre ressort de la découvrir et d'y remédier à cette pénible situation. Cependant il nous est bien permis de signaler certains faits et d'ajouter aux suggestions déjà prescrites pour améliorer le sort des femmes canadiennes qui ont à supporter un joug si lourd de la maternité.

Nous ne sommes pas prêtes à donner droit au Dr Mac-Murphy et l'opinion émise sur l'ignorance des mères ne rencontre pas notre approbation. Quelle ville ne possède pas de nos jours un service de garde-malades graduées qui donne toute l'attention requise pendant et après l'époque. Mais nous n'estimons pas assez la mère chez nous; nous ne nous préoccupons guère de sa santé, de sa vie. Et en cela le Dr. X de Québec a pleinement raison. Nous avons placé dans nos villes et certains villages des gens qui doivent surveiller les traitements qu'on inflige à certains animaux et rapporter les hommes brutaux qui en sont les auteurs; on sait protéger la vie des animaux domestiques au service de l'homme. Et la femme, qui trop pauvre pour se tonifier et se reposer s'étiole en préparant une vie humaine, qui ne sera qu'une demi-vie, et personne ne s'y intéresse! Elle reste confinée à des milieux fermés au soleil et au bon air, poussée vers les causes d'anémie, pourquoi? Personne ne la remplace aux soins des enfants et aux obligations de son foyer. Les nombreuses bouches à nourrir ne lui permettent pas de prendre sur le salaire du mari pour se procurer une aide. L'Association athlétique a voté plusieurs milles dollars pour les sports d'hiver; cette somme énorme procurera à nos jeunes étudiants, à nos jeunes sténographes des amusements au grand air vivifiant de chez nous qui les tonifiera, reprenant ainsi les forces usées à l'étude, dans les bureaux, etc.

Quant à nous, nous aurons aussi notre société de protection pour les mères? Il serait si facile pour chaque municipalité de retenir un ou deux lits d'hôpital pour les mères à l'époque difficile, où elles pourraient recevoir les soins qu'elle leur fait faillir, trouver le repos complet dont elles ont besoin et quelque toniques qui leur permettraient de triompher de la maladie; et cela sans avoir à s'humilier de sa pauvreté, sans que personne n'ait le droit de l'incriminer de n'avoir pu honorer une note de médecin ou d'hôpital.

LIERRE GIVRE.

Le Bonheur en Ménage

La véritable science pour être heureux d'être d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir a dit Mme de Motteville. Et comme elle a eu raison! Et je ne conçois pas que le bonheur puisse revêtir une autre livrée que celle du devoir, surtout dans un ménage. Deux êtres qui s'aiment, qui unissent pour la vie doivent évidemment chercher à se rendre heureux l'un par l'autre. C'est à ce devoir que tous leurs efforts doivent tendre, ce doit être pour eux la seule raison de leur union. Et cette entreprise de se rendre heureux l'un par l'autre comporte logiquement, des sacrifices, mutuels de tous les instants, de tous les goûts, de tous les désirs, contraires qui pourraient entraver l'œuvre méritoire qu'ils ont entreprise. Mais surtout, il ne faut jamais se braver mutuellement dans des discussions sans fin, qui amènent des rancunes et les tristes désunions. Et, si, une fois calmé, vous cherchez la raison de ces discussions mauvaises, vous découvrez souvent qu'elles sont nées de choses si futiles que l'en était presque de l'enfance. Et pour ces causes futiles, vous vous serez blessés l'un et l'autre et il en reste une amertume pénible. Ah! que souvent, il vaut mieux se taire et se taire encore. Essayez du silence, une fois, deux fois, renfermez la critique mordante prête à se faire jour, effacez ce mouvement d'humeur, détournez habilement la conversation sur un autre sujet. Vous verrez alors quel résultat vous gagnerez non seulement en acquiesçant des mérites mais en atténuant, en détournant l'esprit enclin à la discussion violente, vous affirmerez votre sagesse, vous gagnerez les cœurs et vous apporterez la paix. Vous serez des marchandes de bonheur.

Dans un ménage, ne faut-il pas adoucir, donner du bonheur. Oui, c'est le lot de la femme, c'est son apostolat, son devoir, son triomphe. Le bonheur, c'est le sacrifice. Le sacrifice est pénible au début puis il devient une seconde nature et aux cœurs qui savent aimer, le sacrifice est doux.

La vie de la femme est faite d'abnégation, de renoncement, de sacrifices. L'abnégation s'exerce à tous les instants, dans toutes les paroles, dans chaque démarche, peut-être la faire accepter avec beaucoup de tact, de douceur mais non les imposer en enfant gâté comme cela se passe trop souvent hélas!

Et où la rigueur, le despotisme règne, il ne peut s'y trouver de bonheur. Je n'ai pas jusqu'à dire que l'homme a et doit toujours avoir droit et raison. Chaque personne intelligente qu'elle soit homme ou femme a le droit d'exercer sa raison de la manière qu'elle l'entend et pour le plus grand bien de sa cause. Chacun possède sa manière propre qui peut être aussi bonne que celle d'un autre. Mais il ne faut pas imposer durement ses idées et vouloir que tous s'inclinent. Laissons faire le temps qui adoucit, aplanit et rend possible de main une chose qui ne l'était pas hier. L'eau qui tombe goutte à goutte, lentement, doucement sur le rocher finit par y tracer son sillon. L'eau est patiente, tenace, silencieuse, paisible mais elle vient à bout de sa tâche.

Une épouse doit agir de même façon, sans hâte, sans brusquerie, sans hâte. Une mère de famille trouve encore plus d'occasions de pratiquer la patience et les sacrifices.

Et c'est d'être artiste en di-

Ne Négligez pas les Rhumes Bronchiques

La Pneumonie, l'Influenza et autres maladies dangereuses, sont souvent le résultat de rhumes ordinaires. Si vous voulez vous éviter des ennuis, faites usage de "Buckley's Mixture". Ce remède soulage promptement de la toux en éliminant la cause. Votre pharmacien vend la "Buckley's Mixture" sous garantie absolue.

W. K. Buckley, Limited,
142 Mutual St., Toronto 2

BUCKLEY'S

Agit comme l'éclair—F526

Une seule gorgée le prouve

plomatie que d'agir ainsi. Et l'époux servi avec douceur, gagné par les bonnes grâces et la douceur de sa compagne, fera lui aussi tout en son pouvoir pour lui faire plaisir et accomplir tous ses desirs. Une fois de plus, le proverbe: Ce que femme veut, Dieu le veut, se réalisera pour votre plus grand bonheur.

Tante Madelon.

Le concours de la société des Poètes

"PAYSE", FEMME DE LETTRE QUI N'EST PAS INCONNUE DECROCHE LE PREMIER PRIX.—LES CONCURRENTS.

Une femme de lettre dont le pseudonyme n'est pas inconnu, "Payse", a eu cette fois-ci l'honneur d'avoir le premier rang dans le quatrième concours de poésie qu'organise l'automne dernier, La Société des Poètes Canadiens-français. Ce concours, qui a pris fin le 15 janvier dernier, a été un réel succès. Soixante-dix concurrents y ont pris part, soumettant à la critique les juges un total d'environ cinquante vers.

Les poèmes soumis par les concurrents ont été jugés par M. Jean Charbonneau, de Montréal, lauréat du prix David et président honoraire de la société, M. Alphonse Désilets, président actuel, et M. Avila de Bellevue, N.P., ex-président. Nous donnons ci-après la liste des prix et mentions d'honneur accordés aux heureux concurrents, ainsi que les noms des généreux donateurs des trois lyres:

Lyre d'Or, à Mme L.-J. Dugal, (Payse), Rivière-du-Loup, don de la madame (juge) Arthur Lachance, Québec.

Lyre d'Argent, à M. Aimé La-borde, (Wolfra), 47 avenue Du-berger, Outremont, Montréal, don de l'honorable M. Cyrille Delage surintendant de l'Instruction Publique, Québec.

Lyre de Bronze, à Mlle Séné-al, (Fleur de l'Ombre), La Patrie, compton, don de M. Louis Carrier, directeur-gérant des "Éditions du Mercure", Montréal.

1ère Mention, à Mlle Mariette Doran, Amqui, Matane.

2ème Mention, à M. Henri Le-Beau, 31 rue Lindenlea, Ottawa.

3ème Mention, à M. J.-E. Masson, 847 avenue Dunlop, Outremont, Montréal.

Les poèmes primés seront publiés dans le 1er Cahier de la Poésie canadienne-française que la Société des Poètes C.-F. fera éditer en 1928 par "Les Éditions du Mercure", Montréal.

Le secrétaire de la société, M. Francis DesRoches, 55 rue Lachapelle, agitait comme secrétaire des juges.

Le MEILLEUR des TONIQUES

ELIXIR TONIQUE

DR MONTIER

CONCOURS

CHARADE No. 32

MON PREMIER est de loin le parfait antonyme.

MON DERNIER, en cinq pieds, est d'ancien synonyme.

MON ENTIER, tout moderne, est un auteur charmant, pétillant, ironique, "aux curés" captivant...

—Yvon d'Angus.

CONDITIONS:—Trouver le mot (le nom) à deviner et le faire parvenir avec votre adresse complète, au plus tôt à: Yvon d'Angus, C. P. 126, Lévis. TOUTES LES REPONSES devront être rendues pour le 8 mars 1928.

LE RESULTAT—Sera donné dans notre journal du 15 mars 1928, à la page de l'Atre.

PRIX—Tiré au hasard, pour les auteurs des solutions justes: UN VOLUME CARTONNE, illustré: "Les Héros de Québec", par l'abbé H.-R. Casgrain.

Nous publierons (sans les adresses) tous les noms des concurrents ayant apporté la juste solution.

Yvon d'Angus et

"Lierre Givre"

MON COURRIER

Rosaire:—Le bonjour, bonsoir, m'a bien fait plaisir et la carte-vue m'a bien intéressée. Ces coins pittoresques du Massachusetts ne vous captivent-ils pas assez pour vous empêcher de regretter votre pays natal? Revenez plus loquacement allez vous vous laissez désirer maintenant?

Mlle Marie-Jeanne T.:—Il m'est agréable d'avoir des nouvelles de cet ami d'autrefois, merci. J'espère que votre filleul sera très aimable pour la marraine dévouée et sympathique que vous êtes. Si vous voyez facile de lire notre journal, je ne vois pas pourquoi vous n'y publieriez pas de temps à autre vos manuscrits que je ne veux pas rayer cependant à "Fleur de l'Ombre" ni à "Grande Soeur". Ce serait très intéressant de correspondre, en particulier avec l'aimable institutrice que vous êtes mais je n'ai guère de loisirs qui me le permettent. Je voudrais pourtant vous remercier, revenez quand le cœur vous en dira sur que Lierre sera si content de vous lire.

Neige:—Vous savez quel intérêt je vous porte et quel plaisir c'est pour moi de lire vos bonnes missives "trop mures" pour votre jeunesse, ma courtoisie de vos responsabilités, vous savez pour trouver superflue cette recommandation "Soyez sage" car sage vous l'avez toujours été depuis l'âge de douze ans, alors qu'il vous fallait déjà secourir votre mère malade. Je comprends que vos obligations nombreuses avec cette douzaine, la nécessité où vous vous trouvez de toujours donner l'exemple afin de vous tenir à la hauteur de vos responsabilités, vous empêchent de bien des écrits auxquels s'exposent tant de jeunes filles. C'est pénible, c'est épuisant, mais n'oubliez pas que vous êtes une femme d'action. Ce que vous dites de nos jeunes filles modernes et des mariages qui se font de nos jours est hélas trop vrai. Mais les exceptions existent encore heureusement, et pour ne pas s'écarter à être frustrée dans son lot, il faut tenir le juste milieu. N'être pas trop recuse, se faire des relations honnêtes, sans se mettre en évidence par des coups de modernisme outrés. Ces petites "dappers" pardonnez-moi le mot; qui parviennent à conquérir un mari de bonne position peuvent aussi être légères que de surface, le siècle est si séduisant, mais c'est un coup de danger pour ces messieurs. Dernièrement, un monsieur de votre région de très bonne société et assez à l'aise, venait faire ici un mariage d'argent, mais c'est un coup de danger pour ces messieurs. Dernièrement, un monsieur de votre région de très bonne société et assez à l'aise, venait faire ici un mariage d'argent, mais c'est un coup de danger pour ces messieurs. Dernièrement, un monsieur de votre région de très bonne société et assez à l'aise, venait faire ici un mariage d'argent, mais c'est un coup de danger pour ces messieurs.

Flor des Dunes:—Recit le conte qui est presque entièrement, sauf la conclusion, une page de vie. Les petits bonheurs ou les ennuis toujours au livre de leur faire bonne figure. Je regrette que vous ne dites pour l'auteur de "La Non-Marlée". Vous ne vous rappelez pas peut-être? Serait-ce un plaisir? Ou si j'ai fait erreur sur l'auteur de deux ou trois articles dé-sousés et conservés longtemps dans mes cartons, j'en causerai à ma soeur qui a aussi gardé bonne mémoire de votre style particulier et vous en remerciera avec moi leur absence et vous espérez qu'ils reviendront assiduellement. Meilleurs amitiés.

Jeine-Blanc:—Bienvenue à notre petite Reine de l'Atre qui a déserté notre



Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.

Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

NOVORO

DU DR. PIERRE

à la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.

La Première Bouteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.

Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à:

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Dépôt libre de tous droits au Canada.)

favorise davantage. J'aime bien ses vieilles pages si sensées, quoique en ce qui concerne le mariage, une femme mariée pourrait par l'expérience acquise, trouver matière et argument à discussion avec une célibataire. Je regrette de savoir que l'état de santé de votre soeur est toujours stationnaire; elle est bien jeune pour tenir le lit si longtemps, pauvre enfant. Dites-lui que je penserai à elle aussi dans mes prières à St-Joseph et à la petite Ste-Thérèse si puissante. Courage dans la tâche et espoir... tout vient à point à qui sait attendre.

Yvon d'Angus:—Bonjour Yvon, je salue joyeusement votre retour et accepte cette innovation qui suscite l'intérêt à l'Atre. Ne parlez pas de ruptures même au conditionnel passé... entre gens intelligents et bien intentionnés ça n'existe pas... Je ne suis pas susceptible et vous non plus... bien. Comme j'enore la solution d'un problème, je vous laisse maître unique et juge. Merci du volume accordé, et vous souhaite bon succès. Ça va mieux merci; mais votre santé? Meilleur jardinier que moi? Félicitations pour le livre voyant que sous votre main veut bien croître à mon intention. Merci pour ce concours et ses autres à venir que j'accepte à l'assurance que ce genre d'initiative est et moins d'intérêt général il me semble; nous ne sommes pas tous bons levins. Au plaisir de vous relire.

44lène:—Comme il m'a fait plaisir l'instantané où je vous retrouve si naturelle... je vous embrasse en signe de remerciements. On m'a fait ce compliment pour la deuxième fois en regardant votre photographie... "Comme vous lui ressemblez à cette dame... si ce n'est plus qu'une amie". Ça me flatte... je vous l'assure. La blonde Margot toujours jolie... et les grands bien sages? Je demande réponse avec plaisir à la bonne lettre de F... elle était si contente de recevoir. Elle n'est pas bien ma fille; fatiguée de l'étude sans doute et ça se donne bien à mal inutile à cet âge. Je vous souhaite du succès aux deux concours... Il n'est pas dit "Mariage sans amour", mais "sans bonheur probable. On peut supposer bien des causes à ce manque de bonheur... est-ce que toute vie n'a pas ses épreuves et ses joies. Et lorsque la destinée nous appelle, doit-on reculer par peur de vivre pour devenir inutile et aussi inutile à l'existence? Je ne pense pas que je désapprouve tout à fait la petite "Catherine" dont l'opinion penche pour tous les célibats, je crois... Vous m'avez déjà dit que j'étais une femme d'action... je le crois car je n'aurais pu supporter une vie sans but, inactive et peut-être inutile. Vous aurez chacune des causes. Dites à Berthe quelle me manquera de votre style et de ses belles lettres. Jacquelin est retourné dans la forêt qui le tiendra captif encore un mois, je crois. Il se peut que cette lettre ne se soit pas rendue à destination car il est assez délicat pour ramener à celles qu'il reçoit. Une mienne s'est aussi égarée. Les correspondants habitués sauront que vous recroirez avec moi leur absence et vous espérez qu'ils reviendront assiduellement. Meilleurs amitiés.

Flor des Dunes:—Recit le conte qui est presque entièrement, sauf la conclusion, une page de vie. Les petits bonheurs ou les ennuis toujours au livre de leur faire bonne figure. Je regrette que vous ne dites pour l'auteur de "La Non-Marlée". Vous ne vous rappelez pas peut-être? Serait-ce un plaisir? Ou si j'ai fait erreur sur l'auteur de deux ou trois articles dé-sousés et conservés longtemps dans mes cartons, j'en causerai à ma soeur qui a aussi gardé bonne mémoire de votre style particulier et vous en remerciera avec moi leur absence et vous espérez qu'ils reviendront assiduellement. Meilleurs amitiés.

Jeine-Blanc:—Bienvenue à notre petite Reine de l'Atre qui a déserté notre

Annaïs:—Vous êtes bien aimable de me revenir ainsi joyeusement, ma bonne amie, et je voudrais pouvoir vous lire souvent et mieux vous parler de vive voix. C'est un compliment que j'apprécie, d'aimer "notre belle et délicate philosophie" et remarquer le "charmant bienveillance témoignée envers tous". Votre admiration s'étend aussi aux hôtes gentils auxquels vous saluez avec joie. Vous n'êtes pas sans attirer les regards ici ma chère Annaïs, certains ont eu l'avantage de vous estimer ailleurs, mais d'autres ne trouvent charmante tout à fait sans vous connaître autrement qu'il est, et je vous le dis sans amages. Merci des bonnes nouvelles que vous nous donnez de notre poète de l'ouest qui manque depuis longtemps. Oui vous êtes heureuse Annaïs au milieu des vôtres au foyer paternel... que Dieu vous garde longtemps ce doux nid et cette gaieté de bon aloi qui est votre et qui fait que votre âme est celle de l'hirondelle... Les fêtes grandioses que se déroulent à Québec en l'honneur de Son Excellence doivent être impressionnantes et d'un cachet religieux sublime... c'est un canadien élevé à cette haute dignité... c'est une nouvelle bénédiction qui se répand sur notre pays. Votre ville doit déborder de touristes en ce carnaval de visiteurs venus pour ces fêtes. Votre soeur est privilégiée d'avoir eu l'insigne faveur de donner la main au cher et vénéré Cardinal. Je ne connais que de réputation les articles de Nazareth... que ne venez-vous nous donner de votre fine plume les résultats et impressions de cette soirée musicale des aveugles de Nazareth. Merci de toutes ces bonnes choses amicales et tendres que vous me dites et gais bonjour aux amis... de la Patrie. Et n'oubliez pas que je vous attends bientôt affectueusement.

Tante Léna:—Je vous remercie du joli calendrier reçu en parfait ordre. Cette beauté parfaite me parlera de vous et sera une raison de plus pour me souvenir.

LIERRE GIVRE,

C. P. 186 — La Tuque.

Saninol

Véritable spécifique contre

Rhumes, Bronchites, Pneumonie, la Grippe, Catarrhe Pulmonaire et la Coqueluche.

Vente en Gros

MARTINEAU-BOUCHER

143 Saint-Maurice — Montréal

Pour la vie des mères

L'enquête faite par le ministère fédéral de la santé sur la mortalité maternelle en Canada, nous a révélé que l'on ne s'occupait pas suffisamment en notre pays de cette chose importante qu'est la vie d'une mère, et les statistiques démontrent que 1532 mères sont mortes dans une année laissant 5,073 orphelins.

Il est pénible de penser que ce sacrifice fatal aurait pu être évité et que ce haut chiffre de mortalité inutile n'ouvrirait probablement les yeux des intéressés dont le devoir social et patriotique est de protéger la vie de celles qui jouent ce double rôle de former des hommes, de façonner des âmes.

Le médecin en chef, le Dr MacMurphy, prétexte que cette triste situation ne dépend pas d'une insuffisance biologique, mais d'une ignorance qu'il faut prévenir. Un autre médecin de Québec, non moins compétent, qui sait mieux peser sans doute les circonstances pénibles où se trouve parfois la mère canadienne forcée de se dépenser pour une famille nombreuse alors qu'elle même aurait besoin de repos et de soins, affirme: "En résumé nous tenons en trop pauvre estime la vie maternelle; c'est là je crois, la cause la plus commune de la mortalité des mères". Plusieurs lettres reçues au département de la Santé disent: "Des médecins ne prennent pas ces cas assez sérieusement".

Quelle que soit la cause première de cette mortalité ex-

C'est le bon temps!

SHREDDED WHEAT



Réchauffez et servez avec lait chaud
Protège la santé de la famille
Coupe les frais du déjeuner
• FAIT À NIAGARA FALLS •

Tabac Mon Jardin

Fort pour les Hommes Forts

Le Coupon inclut dans chaque paquet vous donne la chance de gagner \$5.00

10 le paquet

Tabac Canadien Naturel MON JARDIN

ROCK CITY TOBACCO CO. LIMITED

QUEBEC, CANADA

HOTEL CANADA

Joseph Lamarche, Prop.

Un des meilleurs hôtels des Trois-Rivières. Le mieux situés de tous les hôtels de la ville, pour accommoder les hommes d'affaires, les touristes et les citoyens de la région.

Bonnes chambres. — Excellente cuisine vraiment canadienne.

Confort et bien-être. — Personnel compétent et attentif.

HOTEL DU CANADA — (En face de la gare).
TROIS-RIVIERES.

Le Plan Dawes Menace

Les chiffres du commerce extérieur allemand pour 1923 viennent d'être publiés. Ils accusent le déficit grandissant des exportations germaniques par rapport aux importations: 3 milliards 294 millions de marks, soit un peu plus de 24 milliards de francs. Le déficit de 1925 se trouve donc dépassé. L'ajustement des deux termes de la balance commerciale dont on s'était rapproché en 1925 s'éloigne de nouveau. Cet état de choses menace gravement le plan Dawes. Il annonce qu'avant longtemps le système de réparations agencé en août 1924 sera mis en défaut. On saisit maintenant l'importance des derniers entretiens de M. Parker Gilbert qui tint à se rencontrer tour à tour avec M. Poincaré et M. Jaspard. Du reste, l'agent des paiements n'avait pas à faire à ses interlocuteurs des révélations bien extraordinaires. Son rapport du 10 décembre contenait déjà l'essentiel de ce qu'il leur a déclaré.

Ce sont les emprunts consentis depuis 1925 par les marchés étrangers, et surtout par celui de New-York, qui permettent à l'Allemagne de payer les sommes représentant la différence qui existe entre ses achats et ses ventes au dehors et, en outre, d'acquiescer les versements de réparation qui viennent encore grossir son déficit. Il est clair que, jusqu'ici, le Reich n'a payé ses créances de guerre qu'avec l'argent emprunté à l'étranger. Le point décevant de toute l'affaire est celui-ci. Les emprunts ont beau se multiplier et la production allemande se maintenir ou même s'étendre, les exportations ne s'accroissent pas dans une mesure très appréciable. Or, tout le plan Dawes fut bâti sur l'hypothèse qu'un surplus des exportations relativement aux importations fournirait les devises nécessaires au transfert de l'annuité des réparations. M. Gilbert fait observer que les prêts étrangers contribuent même à ralentir le commerce extérieur du pays. En effet, ils sont la cause, à l'intérieur de l'Allemagne, d'une

abondance de capitaux qui se traduit par la hausse des prix. L'industrie travaille à des conditions onéreuses qui la mettent sur un pied défavorable en face de la concurrence étrangère et elle finit par avoir surtout en vue le consommateur allemand. Il est possible d'affirmer sans paradoxe que les prêts de l'extérieur dont le système Dawes a bénéficié depuis trois ans concourent sûrement à le paralyser.

Le tournant critique sera atteint lorsque le remboursement des emprunts privés exigera des sommes supérieures à celles qui continueront à être avancées. Les créanciers du gouvernement de Berlin ne jouissent pas d'une priorité bien nette sur les ressources en devises de la "Reichsbank". Les paiements de nature commerciale (importations, amortissement et intérêt des emprunts) accapareront, tôt ou tard, les devises disponibles. Or prévoit généralement que l'événement risque de se produire à la fin de l'année, au moment même où l'annuité normale de 2 milliards 1/2 de marks sera exigible. A cette époque, nombre d'observateurs le prédisent, le libérateur allemand demandera: que ses obligations soient fixées en capital, une fois pour toutes, le plan Dawes ne faisant état que d'une suite indéfinie d'annuités. En d'autres termes, le débiteur allemand sollicitera la révision des accords du 16 août 1924.

L'opération se présenterait comme assez facile et si une raison quelconque pouvait être établie entre la création de l'Amérique et la création des vainqueurs sur le vaincu. Mais l'opposition de Washington à cette liaison est aussi vive que jamais. En outre, le problème se complique du fait qu'une Allemagne libérée de tout contrôle, n'exécutera de paiements en capital qu'avec l'assistance du marché américain et que le marché américain, saturé de titres allemands, se joindra à Berlin pour imposer aux créanciers une réduction radicale de leurs droits. Le débat ancien tend à se rouvrir.

L'Autorité du Pape doit être admise

Le nouveau livre de prières, révisé depuis son rejet par la Chambre des Communes, a été publié.

La publication, ces jours-ci, des "conversations de Malines" a compliqué la situation. Les adversaires évangéliques de la révision se servent très certainement de cet incident au cours de leurs luttes contre ce qu'ils considèrent comme une tendance des Anglo-Catholiques vers Rome.

Le très Rév. Barnes, évêque de Birmingham a déclaré: "De grands hommes ont été brûlés parce qu'ils ont nié la suprématie du Pape et la transsubstantiation."

"Nous considérons la Transsubstantiation comme une superstition, et nous ne sommes pas préparés à admettre l'Église romaine dans nos rangs aussi longtemps que le Vatican n'aura pas réformé sa théologie."

La possibilité d'une union a également été tournée en dérision par les catholiques. Le R. P. Woodlock, un Jésuite éminent a déclaré: "Le rapport de Malines est tout à fait de nature à induire en erreur. Il omet délibérément de faire mention des différences fondamentales entre les deux Églises."

"Si la réunion de Rome et de Canterbury se produit jamais, elle s'accomplira par l'acceptation des conditions papales, ce qu'aucun Anglican, pas même le vicomte Halifax, n'est prêt à accepter."

Le Pape vide ses caves

Une des plus célèbres "caves" est en train de disparaître. Le Vatican fait distribuer en ce moment les meilleures bouteilles des crus les plus renommés, dans les hôpitaux et les maisons de retraite pour infirmes et vieillards.

Ces vins seront employés pour des besoins médicaux, et le pape Pie XI a décidé que tous les dons faits au Vatican seraient distri-



Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie traité suivant un procédé anglais — qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus délicate de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED

QUEBEC

My6

15c

MAYFIELD

Tabac à Fumer

bués de la même façon, de sorte que les caves du Vatican ne seront pas remplies.

Les noms et adresses des donateurs seront soigneusement notés, on les remerciera par lettre, et les caisses et bouteilles et les barils seront adressés, sans être ouverts à celles des institutions charitables dont ce sera le tour de jouir de la munificence papale.

Le souverain Pontife, qui est né à Milan, trouve qu'un verre de vin à déjeuner lui facilite la digestion; mais il se contente tout simplement de "rouge ordinaire", et on ne sert, sur la table vaticane, que des vins de qualités courantes et en petite quantité, aux rares occasions où une collation est servie à quelque hôte de distinction, ou lorsque le Saint-Père reçoit un des membres de sa famille.

Avis Public

Avis public est par les présentes donné que les Commissaires d'écoles pour la municipalité de Grand'Mère, dans le Comté de Champlain, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, pour obtenir une loi:

10. — Définissant le territoire régi par les dits commissaires de façon à y inclure la partie du lit

de la rivière Saint-Maurice, qui traverse ce territoire: 20. — Fixant à cinq millions de dollars l'évaluation des biens-fonds possédés par la Laurentide Power Company, Limited, dans les limites du territoire régi par les dits Commissaires.

Québec, 24 janvier 1928.

Les Procureurs des Requérants.

DESILETS & ASSELIN.

26 janv. - 4 fs.

de la rivière Saint-Maurice, qui

traverse ce territoire: 20. —

Fixant à cinq millions de dollars

l'évaluation des biens-fonds pos-

sédés par la Laurentide Power

Company, Limited, dans les li-

mites du territoire régi par les

dits Commissaires.

Québec, 24 janvier 1928.

Les Procureurs des Requérants.

DESILETS & ASSELIN.

26 janv. - 4 fs.

de la rivière Saint-Maurice, qui

traverse ce territoire: 20. —

Fixant à cinq millions de dollars

l'évaluation des biens-fonds pos-

sédés par la Laurentide Power

Company, Limited, dans les li-

mites du territoire régi par les

dits Commissaires.

Québec, 24 janvier 1928.

Les Procureurs des Requérants.

DESILETS & ASSELIN.

26 janv. - 4 fs.

de la rivière Saint-Maurice, qui

traverse ce territoire: 20. —

Fixant à cinq millions de dollars

l'évaluation des biens-fonds pos-

sédés par la Laurentide Power

Company, Limited, dans les li-

mites du territoire régi par les

dits Commissaires.

Québec, 24 janvier 1928.

Les Procureurs des Requérants.

DESILETS & ASSELIN.

26 janv. - 4 fs.

de la rivière Saint-Maurice, qui

traverse ce territoire: 20. —

Fixant à cinq millions de dollars

l'évaluation des biens-fonds pos-

PETITES ANNONCES

MEDECINS

LE Dr. W. LACROIX

Tient maintenant son bureau au
No. 124, 2e Rue, en face du Presbytère
bloc Lavergne, St-Marc de Shawinigan
Tél. 377

Docteur MARC TRUDEL

Médecin-Chirurgien

Ex-chef à l'Hôpital Ste-Justine

de Montréal.

Spécialité: Femmes et Enfants.

Téléphone 746

36, 5e RUE, SHAW. FALLS.

DR. ALBERT DUFRESNE

des Hôpitaux de Paris

SPECIALISTE POUR LES YEUX,

LES OREILLES, LE NEZ,

LA GORGE.

Bureau: 57, 4ième Rue

Shawinigan Falls.

Dr. Georges E. Desrosiers

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne à l'Hôtel-Dieu et à

la Maternité de Montréal.

En haut de la Pharmacie

DUMONT.

St-Marc - Shawinigan Falls.

DENTISTES

Dr. J. R. HEBERT

CHIRURGIEN-DENTISTE

Heures de Bureau:

9 A.M. à 5 P.M.

SOIR

7 à 8 heures

Bureau fermé les Mardis, Jedis

et Samedis soir.

71, Avenue de la Station

Shawinigan Falls.

Dr ANATOLE THERRIEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tél. 426 Heures de Bureau

9 A.M. à 6 P.M.

SOIRS:

Par appointment entre 7 et 8

Bureau:

Coin 4e et Rue des Cèdres.

SHAWINIGAN FALLS.

AVOCATS

BOURNIVAL & FLEURY

AVOCATS

Shawinigan Falls

Édifice Banque d'Hochelaga,

5e RUE - Tél. 152

SHAWINIGAN FALLS.

Téléphone Bell 930 Casier Postal 316

Jacques Bureau, C.R.

Philippe Bigué C.R. Geo. Gouin, B.A.

Bureau Bigué & Gouin

AVOCATS

Power Building,

LES TROIS-RIVIERES

DESILETS & ASSELIN

101, Quatrième rue,

SHAWINIGAN FALLS.

121a, rue Chamberlain,

GRAND'MERE.

Auguste Lemieux, C.R.

AVOCAT

Agent in Procédure de la Cour

Suprême, de la Cour de l'Échi-

quier et de la Commission

des Chemins de Fer, Affai-

res Départementales,

Etc., Etc.

NOTAIRE PUBLIC

Edifice de la Banque Nationale

18, Rue Rideau, OTTAWA, Ont

Veuve ou fille

demandée

Une veuve ou fille capable

pour aller travailler à l'Hôtel

Union, St-Joseph d'Alma. Sa-

laire, \$25.00 par mois; sera com-

me chez elle. Pour plus d'infor-

mation écrire à l'Hôtel Union,

St-Joseph d'Alma, Qué.

NOTAIRES

L. O. Baribeault, B.A., L.L.L.

NOTAIRE

No. 36a, 5e RUE - Tél. 228

SHAWINIGAN FALLS.

G. E. LADOUCEUR

NOTAIRE

Assurance, Vie, Feu, Accidents

Maladie, Auto.

Provisoirement:

35, AVE. DES CEDRES,

SHAWINIGAN FALLS.

Tél. 261, Rés. 326

J. H. RENE de COTRET

C. P. A.

SYNDIC AUTORISE

Comptable public - Auditeur,

Liquidateur et administrateur de

successions.

Compétence et diligence ap-

portées dans le règlement de

compromis entre débiteurs et

créanciers, collections de com-

ptes.

Auditions, expertise, élaboration

de systèmes de comptabilité,

organisation de compagnie à

fond social.

BUREAU:

103 Notre-Dame - Trois-Rivières.

Tél. 522 Boîte Postale 616

WILFRID DAMPHOUSSE

Syndic de Faillite

426 POWER BUILDING

TEL. Main 0158 - MONTREAL

Représentants à Grand'Mère:

PAQUET & LALONDE

Berlinguet & Morrisette

INGENIEURS PROFESSIONNELS

TROIS-RIVIERES

F. X. THOS. BERLINGUET,

ingénieur civil et arpenteur géo-

mètre, ex-ingénieur de district

au département des travaux pu-

blics du Canada, Trois-Rivières.

ROMEO MORRISSETTE, in-

génieur civil, ex-ingénieur de la

ville de Cap-de-la-Madeleine.

Plans, arpentage, rapports,

expertises industrielles, travaux

publics et municipaux une spé-

cialité.

J. R. I. LAFRENIERE

HORLOGER ET BIJOUTIER

Assortiment complet de Lunettes

Verres taillés, Souvenirs, Bagues

Montre Waltham et Elgin, Etc.

Maintenant au No.

66 AVE. TAMARAC.

SHAWINIGAN FALLS.

Agent pour la Montre "Regina"

Spécialité: Joints de Mariage.

Watch Inspector for C.N.Ry.

"THE HOME"

COMPAGNIE D'ASSURANCE

DE NEW-YORK.

Actif. 39,136,336.96

Capital payé 6,000,000.00

Surplus aux porteurs

de polices 20,127,631.61

J. E. MENARD, Agent.

SHAWINIGAN FALLS

173, 4e RUE - Tél. 186

R. ERNEST LEFAIVRE

L. I. C. L. A.

SYNDIC AUTORISE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

Auditeur, Liquidateur de Faillites

Compétence et diligence apportées

dans le règlement de compromis entre

débiteurs et créanciers, et collection de

comptes.

TELEPHONES: 2-1108-2-1109

147, Côte de la Montagne,

Québec.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaire des Trains

ARRIVE DE TROIS-RIVIERES

Tous les jours

7.20 A.M.

1.05 P.M.

4.45 P.M.

8.40 P.M.

DEPART POUR TROIS-RIVIERES

Tous les jours

9.00 A.M.

2.25 P.M.

5.50 P.M.

10.00 P.M.

J. H. LADOUCEUR,

Agent.

L'Accueil de Paris Catholique

Le prestige dont jouit Paris lui attire chaque année les étrangers en foule et beaucoup même, après un court séjour reviennent dans notre capitale, s'y installent, y séjournent quelques années, parfois s'y établissent. Avec Rome où les Papes autrefois accueilleraient toutes les grandes familles exilées ou suspectées par les gouvernements changeants des nations en transformation politique et qui bénéficie encore de ce renom d'hospitalité, d'une vie sociale respectueuse des infortunes et douce aux coeurs meurtris, Paris partage la faveur du séjour des étrangers riches et influents. Beaucoup parmi ceux-ci sont catholiques. Les colonies nord-américaine, espagnole, hispano-américaine, belge, portugaise, brésilienne, polonaise, italienne, pour ne citer que les plus importantes, forment dans notre ville des groupements brillants ont un rôle qui n'est pas négligeable.

dans le monde des arts, des sciences et des lettres.

Près de ces colonies qui demeurent, au hasard des jours et des années des milliers de visiteurs catholiques appartenant aux mêmes nationalités, s'agrégent et par elles connaissent notre Paris, ses moeurs, ses arts, sa mode, son industrie, son théâtre et ses plaisirs.

Mêlés davantage encore ces catholiques étrangers qui passent, par la bonne volonté et l'aide des catholiques étrangers qui demeurent, à la vie religieuse française; à l'épanouissement

intellectuel des catholiques français, au rayonnement de leurs efforts d'apostolat, tel est le but que se propose Mgr. Chaptal, auxiliaire du Cardinal Dubois, qu'on a si bien nommé l'évêque des étrangers. C'est pourquoi il vient de fonder, 7, rue de Las Cases, l'Union des Etrangers catholiques.

S'adressant aux étrangers qui vivent en France, il leur demande, à ceux qui connaissent notre vie catholique, nos institutions religieuses, nos sanctuaires vénérés et nos lieux de pèlerinage, les ressources spirituelles de notre capitale, d'y accueillir, d'y orienter, d'y guider leurs compatriotes en séjour. Ainsi ils feraient une oeuvre double; ils préserveraient beaucoup des leurs, qui parfois, faute d'appui moral, s'égarer dans les sentiers d'un Paris suspect; ils rapprocheraient au bénéfice du catholicisme tout entier, des hommes de nations différentes, heureux de confronter leurs méthodes d'apostolat, de s'enrichir mutuellement des efforts accomplis sous des latitudes diverses, dans des civilisations voisines, dans des races multiples, pour maintenir, implanter les vérités éternelles, la concorde de l'Evangile, la foi catholique.

Dorées, Tendres, Savoureuses,

cuites au four comme chez nous, vous aimerez les

Fèves au Lard HIRONDELLE

Aussi délicieuses que le Macaroni HIRONDELLE.



HIRONDELLE

Déjà l'Union des Etrangers catholiques, par un Comité où chaque nation est représentée par un délégué a commencé d'agir. Au cours de l'année qui vient de se clore, M. Rhein a donné pour elle une intéressante conférence archéologique à Notre-Dame de Paris. M. Baumann a parlé littérature catholique. Mgr. Assarson, prélat suédois a fait une causerie sur la Scandinavie. Un pèlerinage bréché, avec l'assistance des pa-

Tabac à Pipe
Master Mason
en Palettes ou en Paquets
Fait de tabac Burley très savoureux et très doux.

à Chartres, pour les fêtes mariales, a été organisé. Une cérémonie commémorative a amené l'Union au sanctuaire du calvaire à Montmartre sur la tombe de madame Swetchine, la célèbre russe amie des Lacordaire, des Montalembert, des Falloux. Par elle Mgr. Diaz, l'illustre évêque du Mexique, a été reçu et chargé des sympathies pour ses diocésains persécutés. A la Basilique de Montmartre, à Notre-Dame de Paris, des messes de rites divers catholiques ont été célébrées, avec l'assistance des patriarches, évêques ou archimandrites. On vit l'Union à Lisieux, chez la Petite Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus, elle se retrouvait pour suivre en décembre à Paris la semaine Mariale Orientale. Et aux manifestations intellectuelles de quelques groupements catholiques français, elle voulut prendre part. Ainsi les Compagnons de Notre-Dame, la Cantoria, les Amis de Pascal, les cours de l'Institut Catholique, etc., ont bénéficié du rayonnement et de l'influence de ces étrangers catholiques groupes sur notre sol

en une heureuse union. Cette Union déjà connue à Paris, doit l'être davantage encore. Tous les pays étrangers, dont les nationaux sont susceptibles de venir un jour en France et dans notre Paris doivent la connaître. Car par elle ils sont assurés, le jour où ils viendront, de ne pas seulement saisir en un voyage rapide une vue superficielle et dès lors imparfaite de notre pays, mais de vivre un instant sa vie profonde et permanente, celle qui lui a valu l'admiration du monde.
Victor BUCAILLE.

Nouvel agent de district du Service-Voyageurs

M. P. E. Gingras remplace M. R. G. Amiot à Montréal



M. P. E. Gingras

On vient d'annoncer, au Pacifique Canadien, la nomination de M. P. E. Gingras au poste d'agent du district de Québec de cette compagnie. M. Gingras remplacera M. R. G. Amiot, qui fut récemment nommé à un haut poste dans l'administration du chemin de fer Québec Central, à Sherbrooke. Il aura ses bureaux à la gare Windsor et sa juridiction s'étendra sur l'un des plus vastes districts du réseau, comprenant toute la province de Québec, la partie est de l'Ontario jusqu'à Brookville, Smith's Falls et Pembroke, ainsi qu'une portion de l'état du Vermont, jusqu'à Wells River.

Né à Saint-Romuald en 1898, M. Gingras est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis avril 1913, alors qu'il débuta comme junior dans les bureaux de la Compagnie à Québec. Après quelques années passées dans la vieille capitale, il fut nommé agent de billets sur le

"Metagama" en 1919 et sur l'"Express of France", en 1920. Durant le stage qu'il fit sur ces deux paquebots, il eut l'occasion de visiter plusieurs pays d'Europe. Il revint ensuite à Québec comme chef du bureau de l'agent des voyageurs en cette ville. En 1922, il quitta ce poste pour assumer les fonctions d'agent voyageur dans le district de Québec. En 1924, il était transféré à Montréal, avec le même titre.

En 1925, M. Gingras fut envoyé à Winnipeg comme représentant général du Service des Voyageurs pour les provinces de l'Ouest. Rappelé dans l'Est en décembre dernier, il fut attaché au bureau du Pacifique Canadien à Boston, comme représentant spécial dans la Nouvelle-Angleterre. C'est la position qu'il quitte aujourd'hui pour devenir agent du district de Québec.

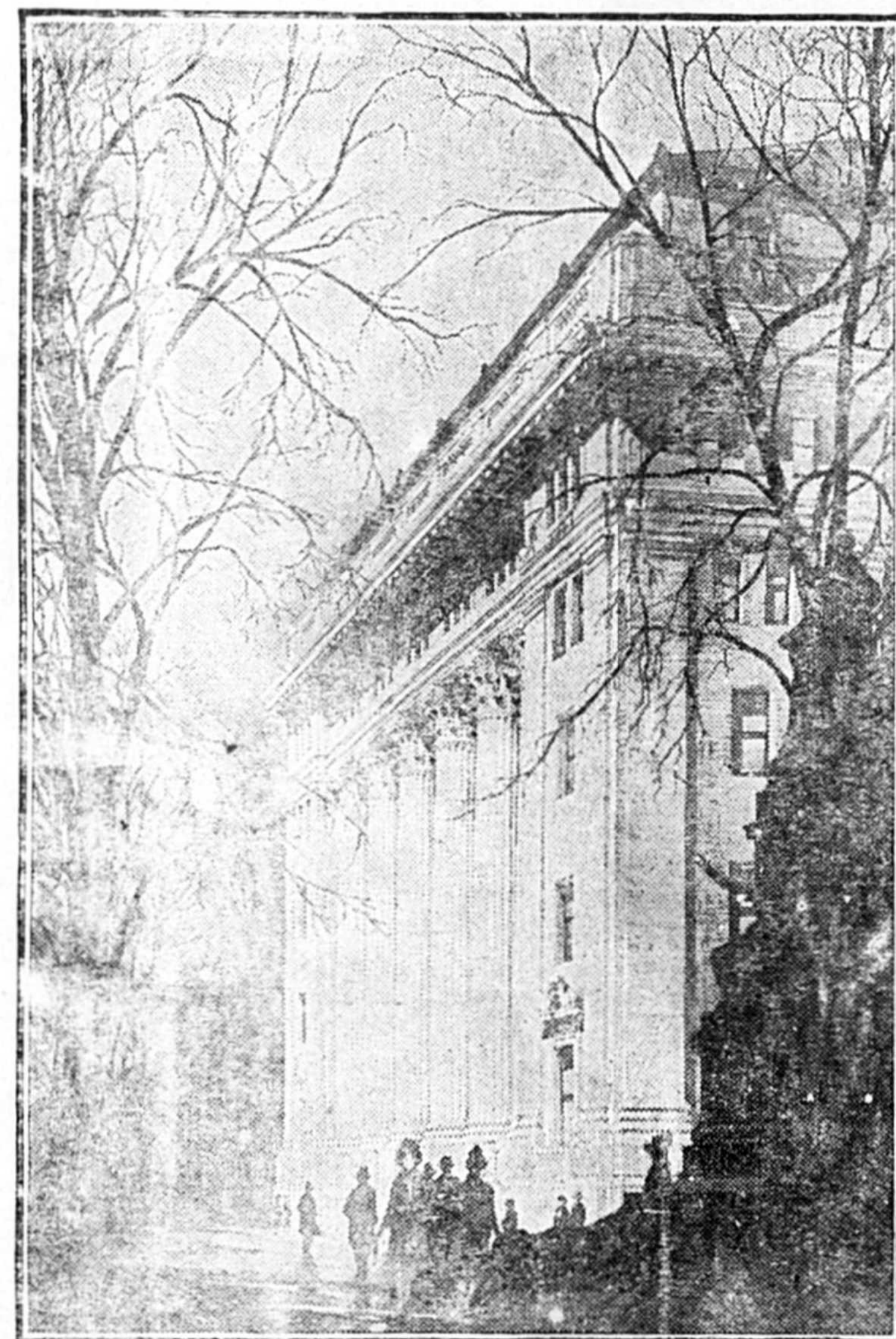
Dans les divers postes qu'il a occupés au Pacifique Canadien, M. Gingras a eu l'occasion de se familiariser avec les conditions du trafic voyageurs sur le réseau tout entier. Il a pu ainsi acquérir une expérience qui lui sera précieuse dans les importantes fonctions qu'il est maintenant appelé à remplir. En 1926, il était chargé de la direction du second voyage transcontinental de l'Université de Montréal et l'an dernier, il accompagnait encore, à son passage à travers les provinces de l'Ouest, le train de la troisième excursion de cette Université. Il eut aussi, en 1926 et 1927, la direction des convois que le Pacifique Canadien mit à la disposition des membres de la Survivance Française pour leurs voyages de l'Ouest à la province de Québec. M. Gingras s'est toujours occupé de sports d'hiver, particulièrement à Québec, où il prit une part active à l'organisation des carnivals de 1923 et 1924. Encore récemment, à l'occasion du dernier Congrès des Raquetteurs, à Montréal, il amenait dans la métropole, un contingent de plusieurs centaines de raquetteurs de Manchester, N.-H. et des environs.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

FORTERESSE DE SOLIDITÉ

1927	\$
ASSURANCES EN COURS (net)	1,487,990,000
Une Augmentation de \$231,500,000	
Nouvelles Assurances avec Primes Payées	328,408,000
Une Augmentation de \$62,518,000	
Revenu Total	102,774,000
Une Augmentation de \$23,801,000	
Versements aux Assurés et aux Bénéficiaires	42,224,000
Total des Paiements depuis l'Organisation	300,040,000
Réserve pour Imprévu	12,500,000
Excédent net de l'actif sur tous les engagements et la réserve pour imprévu	45,280,000
Une Augmentation de \$11,269,000	
ACTIF au 31 Décembre 1927	401,305,000
Une Augmentation de \$56,054,000	

Les Dividendes aux Détenteurs de Police sont augmentés pour la huitième année successive



EXTRAIT DU RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

Des progrès importants ont été faits pendant l'année par tous les départements...

Le revenu net total pour l'année a dépassé cent millions de dollars...

La puissance et les ressources de la Compagnie se sont accrues...

Le taux élevé du rendement des placements de la Compagnie s'est encore affirmé. Le taux d'intérêt net produit par la moyenne des placements de l'actif, déduction faite de tous les frais relatifs aux placements, a été de 6.47 pour cent. Ce résultat si satisfaisant a été rendu possible par les augmentations de dividendes, les bonis, et les privilèges aux actionnaires dont les placements de la Compagnie ont bénéficié dans de nombreux cas.

La sagesse de la politique qui a été méthodiquement suivie par la Compagnie dans ses placements pendant les années passées, a été une fois de plus justifiée. Celle-ci a consisté à donner la préférence aux obligations à long terme et aux actions de corporations de premier ordre choisies avec le plus grand soin. L'évaluation de nos titres montre que l'excédent de leur valeur marchande sur le prix coûtant s'est accru pendant l'année de \$19,235,889.99. En outre, un bénéfice net de \$5,028,033.20 a résulté

du remboursement ou de la vente de titres à des cours comportant une forte prime.

La qualité des placements compris dans l'actif est prouvée par le fait que ni sur les obligations, ni sur les actions privilégiées, un seul dollar, soit en intérêts, soit en dividendes, n'est en souffrance d'un seul jour, alors que les dividendes revenant aux actions ordinaires sont grandement supérieurs aux dividendes des mêmes actions au moment de leur achat par la Compagnie.

L'excédent net des gains de l'année s'est élevé à \$38,511,029.67 et a été employé de la façon suivante:

\$5,000,000 a été déduit de la valeur marchande de nos titres, afin de constituer une provision supplémentaire contre les fluctuations possibles des cours. Le montant de cette réserve a été ainsi porté à \$10,000,000.

\$1,500,000 a été ajouté au compte "provision pour imprévu", qui s'élevait aujourd'hui à \$12,500,000.

\$1,000,000 a été prélevé pour l'amortissement de l'immeuble du Siège Social et des autres immeubles de la Compagnie.

\$500,000 a été mis en réserve en prévision

de l'augmentation de la longévité des rentiers, ce qui porte le total de cette réserve spéciale à \$2,000,000.

\$50,000 a été mis de côté pour faire face aux demandes relatives à l'incapacité totale qui ne nous sont pas encore parvenues.

\$11,090,056.61 a été payé ou attribué aux détenteurs de polices pendant l'année, à titre de dividendes. En outre, \$6,205,573.00 a été attribué d'une façon contingente aux polices à dividendes différés émises avant 1911 et aux polices à distribution quinquennale de dividendes. Ces comptes représentent les bénéfices revenant à ces polices et qui ne sont pas encore payables.

Après que ces déductions et ces allocations ont été effectuées, \$11,269,330.89 a été ajouté au compte d'excédent non attribué, dont le montant dépasse aujourd'hui de \$45,280,896.14 le total de tous les engagements de la Compagnie, des provisions pour imprévu et du capital social.

Vos administrateurs sont heureux d'annoncer pour la huitième année successive une importante augmentation de l'échelle des dividendes qui seront distribués aux détenteurs de polices participantes pendant l'année prochaine.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

OTTOMAN
TABAC À CIGARETTE

OTTOMAN
Tabac à Cigarette

Papier à Cigarettes Gratuit

Roulez-les vous-même

Satisfaction et Economie

25 Cigarettes pour 10¢

EDWARDSBURG CROWN BRAND SIROP de MAÏS



Tout simplement
délicieux avec des
crêpes ou sur le pain.
Et très économique!

Mais aimez-vous un
sirop plus épais et plus
sucré, tout en étant de
la même qualité supé-
rieure? Demandez
alors le

SIROP BENSON'S GOLDEN

Demandez le nouveau Livret de Recettes—Gratuit

The CANADA STARCH CO., LIMITED
MONTREAL

La Vache de César

Par ALBERT JEAN.

La vieille Anna essaya de se lever, mais, dès qu'elle eut posé le pied sur le carreau empoussiéré, elle blêmit.
"Si j'insiste, je vais tourner de l'oeil!" pensa-t-elle.
Elle maudissait la chute stupide qui l'avait étendue, la veille, sur l'herbe arrosée et glissante.
"Va falloir que je confie la vache à la foire!"

vache à César, pour qu'il la conduise à la foire!... Jamais, il ne va falloir s'en tirer!... C'est bien notre chance!
Des sept enfants que la vieille avait engendrés, César était le seul qui eût résisté à un atavisme épouvantable d'alcoolisme et de tuberculose. Son crâne lourd pesait sur un cou de poulet; ses yeux globuleux saillaient entre des paupières pochées.
— Ecoute bien ce que je te dis! commanda la vieille... Tu vas prendre Fanette...
— La vache blanche et noire?
— Oui... Et tu la conduiras à la foire!

— Pour la vendre?
— Bien sûr, pour la vendre!... Là, tu te méfieras des gens qui parlent trop... Tout ça, c'est des gens qui ne songent qu'à empâmer autrui!
— Bon! approuva César.
— Cherche, au contraire, quelqu'un qui ne cause pas, quelqu'un de tranquille, à qui tu diras ton prix... Trois mille francs. Pas besoin de discuter: c'est "oui" ou c'est "non"!... Tu m'as compris?
— Oui! répondit l'innocent. Il médita, durant quelques secondes, et répéta pour lui-même: "Quelqu'un de tranquille et qui ne cause pas..."
Puis il alla chercher Fanette à l'étable.
Dès que César parut sur le foirail, les gars en blouse bleue, qui flânaient l'aubaine, l'assaillirent de toutes parts:
— Hé, César? Elle est bien maigre, ta vache!... Combien que t'en veux?
Le plus hardi prit l'animal par sa longe qui flottait:
— Allez! Allez! Dis ton prix, César?... Tiens! Regarde-la? Elle me suit déjà!...
"Quelqu'un de tranquille et qui ne cause pas!..." se répétait César avec obstination.
Et, arrachant la longe de Fanette d'entre les doigts qui l'avaient crochée:
— Fiches-moi la paix, tous! cria-t-il... La vache n'est pas pour vous!
... "Ils parlent vraiment trop, tous ces gens-là!" pensait l'innocent, en ramenant la bête vers la ferme.
Il marchait d'un pas alerte; et la vache le suivait paisiblement, dans l'attente résignée d'un nouveau maître improbable.
Or, ce fut au second coude de la route que ce maître surgit, impassible, dans une niche de pierre.
La pluie oblique avait délavé les couleurs de son visage; sa mitre découvrait les boucles de

sa chevelure; l'humidité avait fissuré son manteau de bois; et sa main droite avançait trois doigts, dans un geste de bénédiction rituelle.
L'innocent n'avait jamais prêté la moindre attention à ce vieux saint qui, depuis trois siècles, faisait partie intégrante du paysage. Mais, ce soir-là, l'impassibilité de la statue le frappa.
Il s'avança vers l'évêque de bois et lui demanda:
— C'est-à-dire que tu voudrais acheter ma vache?
Et, encouragé par le silence de son vis-à-vis:
— Ma mère a dit que j'en demande trois mille francs! continua César.
Il se tut, tendit l'oreille et, le coeur dilaté de satisfaction:
"Pour quelqu'un de tranquille et qui ne cause pas, je crois que je ne pourrais pas mieux rencontrer!" pensa-t-il.
Il prit alors la longe de l'animal et l'entoura autour du bras de la statue:
— Tu as de l'argent? demanda-t-il... Non?... Ça ne fait rien! je te laisse la vache; je reviendrai demain, chercher les trois mille francs!

Quand César apprit à la vieille Anna qu'il avait vendu la vache à l'évêque de bois, la fermière proféra de telles vociférations que son fils, pour dormir tranquille, se barricada dans l'étable.
Au matin, par un prodige de volonté, la vieille se mit debout.
— Crie pas! lui conseilla son fils... Je te dis, moi, qu'il payera!... Et, tu sais, on peut avoir confiance en lui!
— Atelle vite la carriole! commanda la fermière... Peut-être que la vache est encore là-bas!
César ne partagea, en aucune façon, l'indignation de sa mère, quand il constata, quelques minutes plus tard, que Fanette avait disparu.
Très poliment, il s'approcha de l'évêque de bois et il lui demanda:
— Tu as de l'argent?
— Imbécile, comment veux-tu qu'il te réponde? cria la vieille.
— C'est ce que nous verrons! répliqua l'innocent.
Il énonça sa demande pour la seconde fois. Puis il leva son gourdin, à la troisième:
— Oui ou non, veux-tu me payer, à la fin?
Et comme le saint gardait un mutisme absolu, César lui asséna un coup furieux de son bâton en pleine mitre.
Au choc, la tête verrouillée éclata.
— Quand je te le disais, mère qu'il nous payerait! fit alors César, tranquillement.
A genoux sur le bord de la route, il ramassait les pièces d'or qui tombaient en cascade du chef pulvérisé.
Un papier voltigea hors de la cachette.
— Il y a quelque chose d'écrit dessus! s'exclama la fermière.
Et, tandis que César continuait sa cueillette, la vieille épela:
"Année 1795... Des bandes de paysans armés parcoururent la campagne... Ils respectent les images pieuses et les édifices religieux, mais ils pillent le reste sur leur passage... Je mets donc toutes mes économies dans ce vieux saint de bois... C'est encore la seule cachette qui soit sûre!"

10¢ Long Tom TABAC DE VIRGINIE À FUMER



Qualité! Quantité!
Achetez Long Tom—et
obtenez les deux. C'est
de la vraie économie.

LT 9

CANADIEN NATIONAL

MONTREAL — TORONTO

Service de trains quittant Montréal à 10h00 a.m. 7h30 p.m., et 11h00 p.m., tous les jours, aussi à midi trente, sauf le dimanche, et 10h00 p.m., sauf le samedi.
Voitures de première et wagons-salons aux trains du jour; voitures de première et wagons-lits aux trains de nuit

MONTREAL — DETROIT — CHICAGO

Service de trains quittant Montréal à 10h00 a.m., et 11h00 p.m., tous les jours et midi et trente, sauf le dimanche.
Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago et voitures de première ainsi que wagons-salons pour Detroit, au train de 10h00 a.m. Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de midi et trente et de 11h00 p.m., pour Buffalo, Detroit et Chicago.

MONTREAL — NORTH BAY — WINNIPEG
SASKATOON — EDMONTON — VANCOUVER

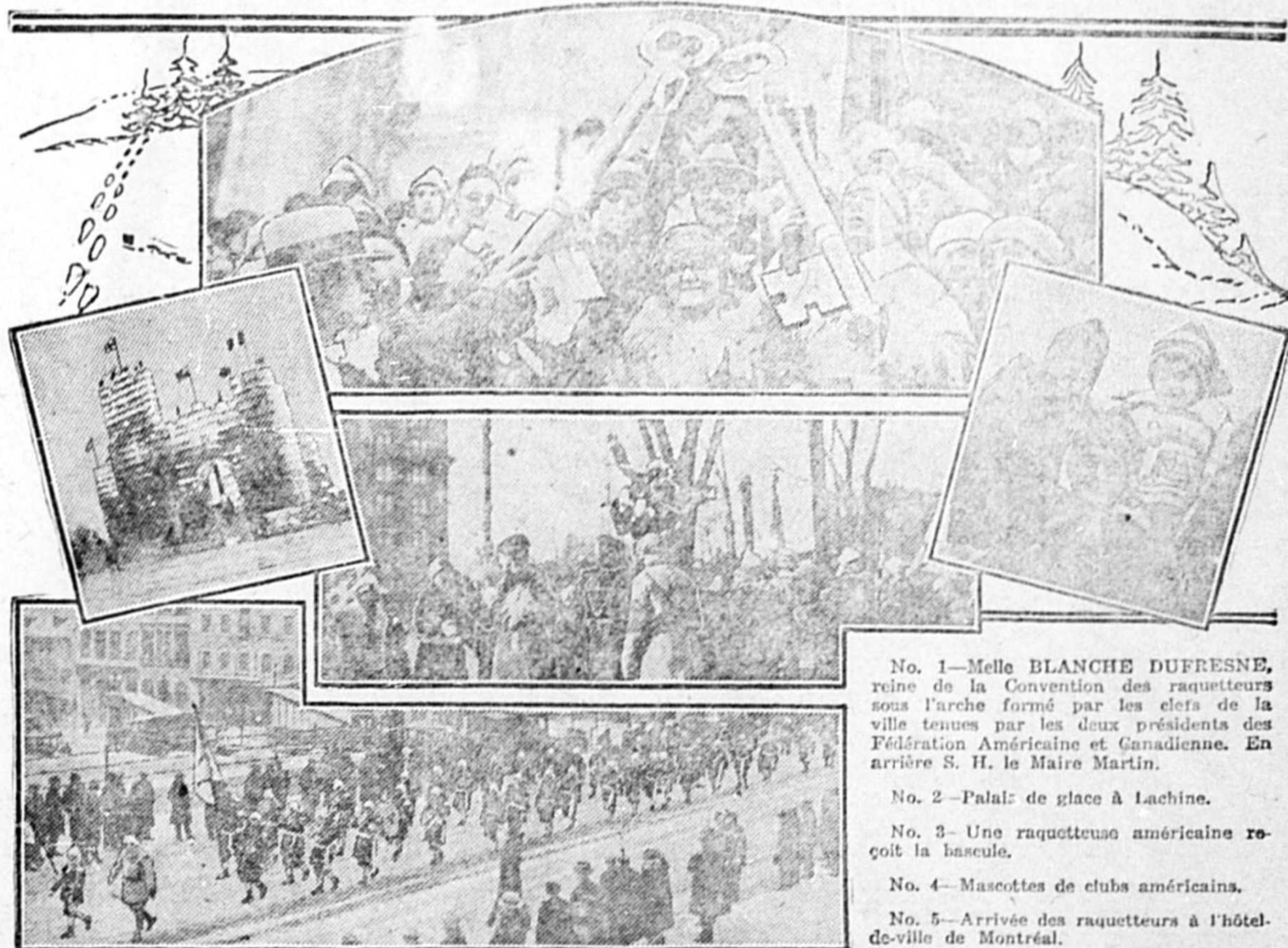
Le "Continental Limited" train tout d'acier, quitte Montréal à 10h15 tous les soirs, pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver

Ce train comporte, entre Montréal et Vancouver, des wagons-lits modèles et touristes ainsi que wagon-observatoire à compartiments, muni d'un radio et d'une bibliothèque.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc. s'adresser à

JOS. CHAURETTE S. G. ST-ARNAUD
Agt, Grand'Mère Agt, Shawinigan Falls

LE CONGRÈS DES RAQUETTEURS



No. 1—Mlle BLANCHE DURENNE, reine de la Convention des raquetteurs sous l'arche formée par les drapeaux de la ville tenues par les deux présidents des Fédérations Américaine et Canadienne. En arrière S. H. le Maire Martin.

No. 2—Palais de glace à Lachine.

No. 3—Une raquetteuse américaine reçoit la bouscule.

No. 4—Mascoches de clubs américains.

No. 5—Arrivée des raquetteurs à l'hôtel de ville de Montréal.

La Fédération Canadienne des Raquetteurs qui célébrait cette année son 20ième anniversaire de fondation a remporté un gros succès en tenant son congrès annuel dans la ville de Montréal. Près de 2,500 raquetteurs répondirent à son appel et envahirent la Métropole du Canada où pendant deux jours ils firent revivre toutes les joyeuses traditions de la raquette.
Ces raquetteurs appartenaient à 65 club différents dont plusieurs des Etats-Unis et particulièrement de Lewiston, Me. et Manchester, N.H. Le plus gros groupe de l'extérieur, 528 personnes, est venu de Lewiston, Me., dans deux trains spéciaux du Canadien National. Ce réseau a transporté à lui seul plus de 1,000 raquetteurs dans ses trains spéciaux ou réguliers.
De Québec et de ses environs sont venus près de 250 gais lurons dans un train spécial du Canadien National. Ils n'ont pas peu contribué par leur bonne humeur au gros succès du congrès.
Un programme chargé avait été préparé en l'honneur des raquetteurs réunis à Montréal. Le samedi, 4 février, ils furent reçus à l'hôtel de ville par S. H. le maire Martin qui leur remit les clefs de la cité et le soir, après la parade aux flambeaux qui se termina par un feu d'artifice au Parc Lafontaine, ils furent les hôtes du club National à un bal donné à la palestra de ce club.
La parade d'église eut lieu à Notre-Dame où la messe fut chantée par S. G. Mgr. A. E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal. Un sermon de circonstance fut prononcé par le curé l'abbé M. A. E. Moreau, p.s.s. Le midi un banquet civique réunis les présidents de clubs et les amis de la raquette à l'hôtel Windsor. Le clou du Congrès fut l'attaque du palais de glace érigé à Lachine. Des milliers de personnes y assistèrent. Le président du comité de la Convention, cette année, était M. C. H. Lalonde. Il fut admirablement secondé par le club National A.A.A. et les autres officiels qui se dévouèrent pour le succès de la Convention.
Coincidence avec le Congrès le club Canadien de Saint-Henri célébra le 5 février son 50ième anniversaire de fondation. Tous les raquetteurs furent invités à la réception donnée à cette occasion et de nombreuses félicitations furent offertes au club de Saint-Henri.



Dimanche soir après l'office

Les Lemieux ont deux fils qui habitent loin du foyer paternel. Mais le dimanche est jour férié pour le papa et la maman, car chaque dimanche soir après l'office religieux, la cloche du téléphone sonne et les chers vieux parents savent que l'un de leurs garçons les appelle de la ville éloignée.

Henri appelle une semaine et Fred la semaine suivante.

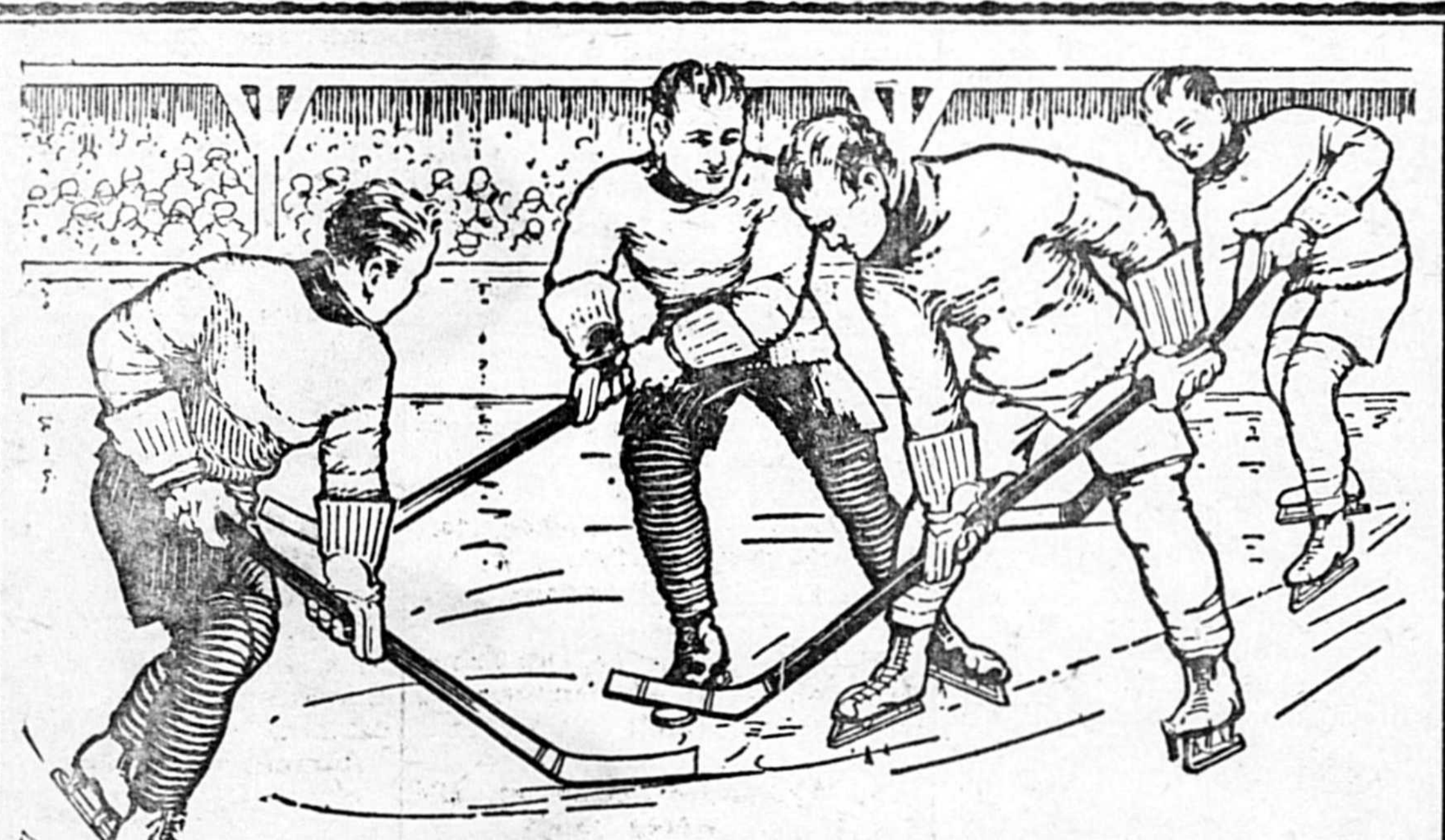
Longue Distance est sans égal pour resserrer les liens qui unissent une famille. C'est si facile et si peu coûteux d'appeler les amis éloignés pour converser quelques minutes. Et qu'il fait bon d'entendre le son de leur voix!

Appelez-vous vos amis par Longue Distance?

Les taux du soir après 8.30 sont bien bas.



"Chaque téléphone Bell est un poste à Longue Distance."



EN TÊTE DE LA LISTE

Gin Canadien Melchers Croix d'or

La Boisson des Canadiens

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros: - 40 onces \$3.65
Moyens: - 26 onces \$2.55
Petits: - 10 onces \$1.10

Distillerie à Berthierville
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL



N'employez que le meilleur!

LE THÉ VERT "SALADA"

est parfaitement pur et possède une saveur unique. Essayez-le.

Magnifique Rapport Annuel de la Sun Life Assurance

Un record dans l'histoire de l'assurance-vie du Dominion a été établi l'an dernier lorsque la Sun Life of Canada souscrivit près de trois cent cinquante millions d'assurance. C'est le plus gros montant qui ait jamais été souscrit par une compagnie canadienne en une année; il représente plus d'un million d'affaires payées pour chaque jour de travail.

Cette grande compagnie canadienne qui opère dans presque toutes les parties du globe, a maintenant plus d'un milliard et demi d'assurance en vigueur. Ce ne sont là que deux des points mis en lumière à la cinquante-septième assemblée annuelle de la Compagnie tenue à son siège social, sous la présidence de Monsieur T. B. Macaulay, président de la compagnie. Monsieur Macaulay intéressa tout particulièrement les détenteurs de polices, lorsqu'il annonça que pour la huitième année successive les dividendes à eux payés seraient augmentés.

Les chiffres du rapport annuel sont énormes. Le rapport indique la vitalité de toutes les divisions, et montre que non seulement la Sun Life reste à la tête des compagnies de l'Empire Britannique occupant d'assurance-vie ordinaire mais encore qu'elle gagne rapidement du terrain pour les honneurs mondiaux. Aujourd'hui la Sun Life tient le dixième rang parmi les compagnies d'assurance du monde et le sixième parmi les compagnies s'occupant d'assurance-vie ordinaire. Les chiffres du rapport, du commencement à la fin, sont réellement merveilleux. Depuis que la Compagnie commença ses opérations en 1871, plus de trois cents millions ont été payés aux détenteurs de polices ou aux bénéficiaires. Les progrès remarquables réalisés dans l'assurance-vie sont clairement démontrés par le fait qu'en 1927 la compagnie a payé aux détenteurs de polices eux-mêmes

environ vingt-neuf millions de dollars et aux bénéficiaires un peu plus de treize millions, soit un total d'environ quarante-deux millions de dollars. Le rapport montre aussi que la Sun Life est dans une large mesure associée au développement de l'industrie au Canada et aux Etats-Unis.

Depuis bien des années cette institution, dont les Canadiens sont très fiers, établit de nouveaux records dans l'histoire de l'assurance-vie du Dominion. Le rapport pour l'année 1927 est une révélation de sa puissance financière et montre que la Compagnie a accompli le progrès le plus considérable qui ait été réalisé en une année depuis 1917. L'an dernier, son revenu total a dépassé cent millions de dollars sur l'année précédente. L'excédent non attribué dépasse maintenant quarante-cinq millions de dollars, déduction faite des dividendes attribuables aux assurés mais non encore payables, et sans compter les réserves pour imprévu qui s'élèvent à plus de douze millions de dollars. L'augmentation de l'excédent non attribué pour l'année est supérieure à douze millions de dollars.

Le développement de la Sun Life est une histoire merveilleuse dans le monde de l'assurance-vie. Un génie financier, avec une intelligente anticipation de l'avenir, une administration prudente combinée avec la faculté de se tenir quelque peu en avant du progrès dans le monde de l'assurance ont joué un rôle important dans l'histoire de cette institution canadienne qui a maintenant la réputation, dans tout l'univers civilisé, d'être "la plus puissante compagnie internationale d'assurance-vie du monde". Pendant l'année écoulée, la compagnie a poursuivi sa politique de développement, en concentrant tout particulièrement ses efforts sur le Canada, la Grande Bretagne et les Etats-Unis. Elle a actuellement aux Etats-Unis plus de trente-quatre bureaux di-

visionnaires et approximativement quatre cents millions d'affaires en vigueur.

Voici ce que dit le Président M. T. B. Macaulay, dans le rapport des Administrateurs:

"Le rendement élevé des placements de la Compagnie s'est encore affirmé. Le taux d'intérêt net produit par la moyenne des placements de l'actif, déduction faite de tous les frais relatifs aux placements, a été de 6.47 pour cent. Ce résultat si satisfaisant a été rendu possible par les augmentations de dividendes, les bons, et les privilèges aux actionnaires dont les placements de la Compagnie ont bénéficié dans de nombreux cas.

La sagesse de la politique qui a été méthodiquement suivie par la Compagnie dans ses placements pendant les années passées, a été une fois de plus justifiée. Elle a consisté à donner la préférence aux obligations à long terme et aux actions de corporations de premier ordre choisies avec le plus grand soin. L'évaluation de nos titres montre que l'excédent de leur valeur marchande sur le prix coûtant s'est accru, pendant l'année de \$19,235,889.99. En outre, un bénéfice net de \$5,028,033.20 a résulté du remboursement ou de la vente de titres à des cours comportant une forte prime.

La qualité des placements compris dans l'actif est prouvée par le fait que ni sur les obligations ni sur les actions privilégiées un seul dollar, soit en intérêts, soit en dividendes, n'est en souffrance d'un seul jour, alors que les dividendes des mêmes actions au moment de leur achat par la Compagnie.

On a fait aussi mention du décès du regretté C. R. Hosmer qui a fait partie du Conseil d'Administration pendant dix-sept ans.

Après l'Assemblée annuelle, la pétition que la Compagnie adresse au Parlement pour faire amender l'Acte de sa Constitution a été approuvée.

Recul des Limites de nos vastes solitudes

UN ARPEUTEUR DECOUVRE UNE RICHE REGION AU-DELA DU DISTRICT DE PEACE RIVER.

Chaque année — on pourrait même dire presque chaque mois — la limite des terres colonisées du Canada est poussée plus loin vers l'interland et chaque recul de la solitude met à jour de nouvelles richesses naturelles que l'on ne soupçonnait même pas. La région de Peace River passait pour être la dernière qu'il fût possible de coloniser dans cette direction mais un membre du personnel du Service topogra-

phique, ministère de l'Intérieur, a parcouru, à l'été de 1927, le pays qui borde les confins ouest et nord du district de Peace River et a trouvé là un territoire renfermant des collines herbeuses et fertiles, ainsi que de hauts plateaux parcourus par des troupeaux de chèvres des Rocheuses et de moutons à grosses cornes, et fréquentés par de nombreux ours gris. Il est arrosé par des rivières aux eaux limpides, fraîches et très poissonneuses qui prennent naissance dans les glaciers de la chaîne principale des Rocheuses située plus à l'ouest.

Un parcours de dix-huit heures en train permet de se rendre d'Edmonton à Peace River (Alberta) sur les bords de la rivière la Paix. A deux cent cinquante milles de cette dernière localité et en amont de la rivière se trouve Hudson Hope (Colombie-Britannique), poste de la compagnie de la Baie d'Hudson situé au terminus de la navigation pour les vapeurs à fond plat. La nouvelle et vaste région dont il s'agit s'étend au-delà de ce point et l'une de ses plus intéressantes particularités, environ 70 milles au nord-ouest du poste, est la chute de la rivière Graham dont les eaux se précipitent du haut d'un roc perpendiculaire de 220 pieds. La rivière Nelson tributaire de la Liard est une des autres merveilles de ce territoire; elle coule dans un canon de 1,000 pieds de profondeur qui s'étend sur une distance de 40 milles. Ce cours d'eau a été franchi l'été dernier sur un radeau par le groupe d'explorateurs, opération pleine de dangers et des plus émouvantes.

Les explorations se sont étendues jusqu'à 80 milles à l'ouest et 175 milles au nord d'Hudson Hope, soit approximativement entre les latitudes 56 et 58 et les longitudes 122 et 124. Il y a quinze ans le coin sud-est de ce territoire, le plus rapproché de la civilisation, se trouvait à six semaines de voyage ardu de la ville d'Edmonton. Aujourd'hui, grâce à l'amélioration des modes de transport, il peut être atteint durant l'été en six jours seulement. Sa partie méridionale a été traversée pour la première fois en 1793 par Sir Alexander Mackenzie au cours de son fameux voyage transcontinental. Plus tard, les parties les plus accessibles des rivières la Paix et Finlay ont été explorées.

En 1897 et 1898, en pleine course au Klondike, l'inspecteur Moodie de la gendarmerie fédérale tailla un sentier de chevaux de bât depuis le fort St-John, C.B., en franchissant le col Laurier, jusqu'au fort Graham et à

Teegraph Creek, en vue d'établir l'emplacement d'une piste donnant accès au Yukon. En 1911 le major Hart de la gendarmerie fédérale fit une exploration vers le nord, mais à part les données générales recueillies alors, on ne put rien savoir de bien défini sur la région qu'après le retour de l'équipe chargée d'y faire des levés en 1927. Elle a couvert 10,000 milles carrés d'un territoire nouveau et les données obtenues serviront à dresser une carte provisoire.

Notes Locales

PERSONNEL

M. Jean-G. Crête, contracteur, de Grandes Piles, était de passage à Shawinigan Falls lundi, par affaires.

M. Ernest Doucet est de retour d'un voyage de deux semaines à La Havane.

M. J. A. Frigon est retourné à Québec, lundi.

M. le curé Brousseau est allé aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

M. J. A. Bellemare, ancien député de Maskinongé, était de passage à Grand'Mère et à Shawinigan, au commencement de la semaine.

M. le notaire Desaulniers est de retour de Woonsocket, R.I., où il a assisté aux funérailles de son cousin, le gouverneur Pothier.

M. P. Audet, de la Métropole, est en voyage d'affaires à La Tuque.

M. Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes, de Montréal, est en notre ville aujourd'hui.

M. J. H. Gaillardetz est en voyage d'affaires à Montréal.

Grand'Mère

PERSONNEL

M. Louis Normand, courtier, des Trois-Rivières, était à Grand'Mère, mardi.

M. A. I. Gravel, des Trois-Rivières, était en voyage d'affaires à Grand'Mère, ces jours derniers.

M. J. M. E. Maréotte est allé d'un voyage à Montréal.

aux Trois-Rivières mardi, conduire son fils au collège.

M. Edmond Bourassa, industriel, des Trois-Rivières, était à Grand'Mère, ces jours derniers.

M. Philippe Dallaire, de "La Patrie", Montréal, a passé la journée de dimanche en visite chez son frère, M. Elz. Dallaire.

M. Eugène Garon, est allé aux Trois-Rivières, lundi.

M. l'abbé Landry, curé de St-Georges de Champlain, est allé aux Trois-Rivières, lundi.

M. Nicholas Hanna est de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Madame J. A. Bernier étaient en visite à Shawinigan Falls, ces jours derniers.

Mlle O. DeGrandmont était aux Trois-Rivières au commencement de la semaine.

M. B. J. Trépanier, contracteur, des Trois-Rivières, était à Grand'Mère, ces jours derniers.

M. McGregor, assistant-surintendant du Pacifique Canadien aux Trois-Rivières, était en tournée d'inspection à Grand'Mère et Shawinigan au commencement de la semaine.

M. Laferrière, de Québec, était en visite chez son frère, M. Archie Laferrière, dimanche.

M. l'abbé St-Pierre, Des Trois-Rivières, était de passage à Grand'Mère, lundi.

M. Alexandre Paquet est allé aux Trois-Rivières, lundi.

M. E. Carrier, de Shawinigan, était à Grand'Mère, ces jours derniers.

M. Elisée Dufresne, voyageur de la maison Kroehler, était de passage en notre ville, lundi.

M. le notaire Desroches est en voyage à Québec.

M. le Dr. Deschênes, de Shawinigan, était à Grand'Mère, ces jours derniers.

M. Eugène Bourassa, est de retour d'un voyage dans le Nouveau-Brunswick.

M. l'abbé Denoncourt, curé de Ste-Flore, et M. l'abbé Landry, curé de St-Georges de Champlain, sont allés aux Trois-Rivières, aujourd'hui.

M. J. O. Pelletier est de retour d'un voyage à Montréal.



Lavez et Retournez les Bouteilles Vides

QUESTION DE SANTE

Pères et Mères de famille:-

Les bouteilles à lait doivent servir pour le commerce du lait seulement et non pas pour le commerce de sirop et encore moins des huiles, etc.

Les bouteilles à lait aussitôt vides doivent être lavées et retournées chaque matin. Les bouteilles sont encore lavées à la laiterie, c'est entendu, mais d'autant plus facilement que le lait n'a pas séché dedans et qu'elles n'ont pas servi à des matières étrangères.

QUESTION DE JUSTICE

Les bouteilles sont prêtées pour la livraison du lait seulement. Est-ce justice de les retenir pour l'usage du sirop, confitures, etc. Est-ce justice de les empiler dans les dépenses, les jeter, les casser, etc.

Nous demandons à nos clients de faire une revue et remettre sans gêne à nos livreurs toutes les bouteilles disponibles. Débarrassez vos armoires et rendez-nous service. C'est justice n'est-ce pas ?

LAVAGE ET HYGIENE

Nous sommes outillés de machines spéciales pour faire le lavage. Après avoir demandé à nos clients de laver et retourner les bouteilles à la laiterie, les bouteilles sont encore lavées dans trois eaux différentes et stérilisées à la vapeur vive. Ceci pour votre santé et satisfaction.

En faut-il davantage pour vous prouver l'avantage de vous assurer nos produits, lait, crème, beurre. Ils sont de toute pureté, et de plus ils sont manipulés avec attention et soin.

La Laiterie Shawinigan

PHONE 232

GEO. TRUDEL, Gérant.

GUETTEZ La Grande Vente de Feu

à la nouvelle

Pharmacie FAFARD

Entre l'Epicerie Garceau et le magasin Janna
59, 4e Rue, Shawinigan Falls

WATCH

The Big Fire Sale

at new

FAFARD'S Pharmacy

Between Garceau's and Janna's Stores

59, 4th Street, Shawinigan Falls

AUDITORIUM

LUNDI-MARDI: 20-21 fév.

"LE GORILLE"

avec Charley Murray et toute une troupe d'écloies.
Ce serait un crime de manquer cette vue!

Le spectacle le plus étrange, le plus sauvage, le plus drôle et le plus mystérieux que vous ayez vu.

Aussi: BONNE COMEDIE.

Matinée: Lundi à 2 hrs.

MERCREDI-JEUDI: 22-23 fév.

BEBE DANIELS — dans

"SHE'S A SHEIK"

Un spectacle débordant de gaieté, de mélodie et d'amour.
Bebe dans le rôle de la belle enjouée du Sahara. Une vraie Sheik qui gagne tous les cœurs.

Aussi: COLLEGIENS ET NEWS.

Matinée: Mercredi à 2 hrs.

VENDREDI-SAM: 24-25 fév.

RIN-TIN-TIN

Le fameux chien policier, dans "A DOG OF THE REGIMENT" supporté par Tom Gallery, Dorothy Culiver, etc.

La plus belle vue dans laquelle il est apparu. Vous le verrez à l'œuvre pendant la guerre; et vous en serez émerveillés.

Aussi: COMEDIE ET SCENIC.

Logement à Louer

Un bon logement de 10 appartements: 5 chambres à coucher, salon, salle à diner, cuisine et chambre de bains. Eau chaude, cabinets aux deux étages. Bonnes conditions.

S'adresser à

ISIDORE VEILLETTE,

117, 4e Rue, Shawinigan Falls.

M. J. A. Gagnon est allé à Shawinigan, l'invité de la Chambre de Commerce au dîner-causserie de ce soir.

Avis aux Intéressés

Avis est par le présent donné que les effets laissés par Armand Lefebvre et Arthur Coulombe, de Métabetchouan, à l'Hôtel St-Maurice, seront vendus dans les délais prévus par la loi, à moins que dans l'intervalle les Lefebvre et Coulombe n'aient réglé les dettes qu'ils ont contractées envers le dit Hôtel.

HOTEL ST-MAURICE

par W. Bruneau, prop.

Shawinigan Falls.

4 fév. - 2 fév.